



# Marçilly en Gault

Bulletin Municipal

Juillet 2025

## NOUVEAU

**DANS L'ESPACE SPORTIF  
ET RÉCRÉATIF COMMUNAL**



## LES JEUX D'ENFANTS

P-12

**LE BULLETIN TOUT EN COULEURS EST SUR LE SITE**

**<https://www.marcilly-en-gault.fr>**

**FESTIVITES DU 14 JUILLET  
2025**

(elles auront lieu le 13 juillet)

**RDV A L'ETANG COMMUNAL**

**19h : vin d'honneur offert par la Mairie**

**Repas champêtre/buvette**

**La fanfare « Le Réveil de Marcilly »  
vous propose :**

**Entrée, barbecue pour 10 € + fromagée  
offerte par la commune**

**(vous avez la possibilité d'apporter  
votre panier)**

**FEU D'ARTIFICE**

**(sur autorisation de la Préfecture en fonction de la  
situation climatique)**

**LE MOT DU MAIRE.....P-3**

**LA VIE COMMUNALE.....P-4 à 14**

*Conseil municipal du 4 avril 2025*

*Conseil municipal du 14 avril 2025*

*Conseil municipal du 10 juin 2025*

*Commémoration du 8 mai 1945*

*Etat de la dette de la commune*

*Travaux dans la commune*

*Empreinte eau et gestes pour le climat*

*Frelon asiatique*

**VIE SCOLAIRE.....P-14 à 15**

*Les Maternelles à la découverte de la préhistoire*

*Préparation de la Rentrée scolaire 2025*

**VIE ASSOCIATIVE.....P-16 à 18**

*Les associations*

*Les Amis du bricolage*

*Lectures partagées*

*Vie et Santé (yoga, gym, échecs, atelier créatif)*

**QUI FAIT QUOI À MARCILLY?.....P-19 à 20**

**ÉTAT CIVIL, AGENDA.....P-20**

**INTERCOMMUNALITÉ.....P-21**

**DIVERS.....P-21**

**CONTACTS UTILES.....P-22**

**WEEK-END MUSICAL À MARCILLY... .P-23 à 24**

*Concert du Réveil de Marcilly*

*Concert de l'AREM*



**ÉGLISE St MARTIN**

Le chantier est très actif. La voûte de la nef en châtaignier avec corniche en chêne est quasi terminée ; la consolidation du beffroi et du clocher se poursuit ; la couleur des enduits est en passe d'être choisie. Il n'y a pas de dérapage en termes de calendrier.



## UN COMPLEXE LUDO-SPORTIF A MARCILLY

Alors que les conditions climatiques de fin de printemps et début d'été nous contraignent à nous cloîtrer dans nos maisons pendant les heures habituellement les plus adaptées à nos diverses activités extérieures, nous espérons que beaucoup de Marcigaultais(es) de tous âges pourront, soit découvrir, soit continuer à pratiquer une activité sportive ou récréative dans l'espace dédié aux loisirs entre les routes de Millançay et de Loreux : le stade de football, les terrains de pétanque, les tables de « ping-pong » extérieures, le city-stade, le court de tennis refait à neuf et nouveauté : les jeux pour les jeunes enfants(3-9ans), , ...

Ce lieu, destiné à permettre, en particulier à la jeunesse, d'avoir de saines activités dans notre petit village, doit devenir également un lieu de rencontre et de vie.

Toutes ces réalisations ont été possibles grâce aux dynamiques associations locales et aux participations financières de la Communauté de communes de la Sologne des Etangs et de la Commune. N'hésitez pas à utiliser toutes ces infrastructures qui sont à votre disposition.

Alors que quelques dévouées personnes préparent les installations pour la fête nationale, je vous invite à venir nombreux au repas champêtre et au feu d'artifice (\*)

**le dimanche 13 juillet prochain à l'étang communal des Aubiers**

afin, une fois encore, d'animer la vie sociale de notre commune.

A tous je souhaite une belle période estivale pour être en pleine forme à la rentrée de septembre.

Votre Maire,  
Agnès Thibault

**(\*) sauf restriction de sécurité sécheresse**



## CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2025

Membres présents : 12

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlène BODARD, Patricia CORDIER, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL.

Absents excusés :

Sébastien GAY – a donné son pouvoir à Gaëlle FORNETTE

Valérie de SARIAC – a donné son pouvoir à Bruno GROSSI

Annie MANDION

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

### Ordre du jour

- Approbation du compte-rendu du 07 février 2025
- Vote du Compte Financier Unique\* (CFU) commune et eau et assainissement
- Affectation du résultat 2024 commune et eau et assainissement
- Point travaux : église, école, aire de jeux, mairie
- SIVOS : participation communale
- Convention Refuge de Salbris
- Fondation du Patrimoine (adhésion 2025)
- Transfert compétence eau et assainissement communauté de communes
- Locker Mondial Relais
- Subventions
- Questions et informations diverses

Avant d'aborder l'ordre du jour, Mme le Maire, dans le cadre des travaux de restauration de l'église, invite les conseillers intéressés, à participer à la visite de l'atelier de restauration de vitrail le 25 avril 2025 à Orléans. Par ailleurs, des artisans sollicités, commencent à envoyer des devis pour la restauration des objets classés, actuellement en dépôt : ils permettront de solliciter des subventions de la DRAC\*\*. L'« opération tri » de ce matin, des objets non classés, a permis de réserver des objets (dont des chasubles) susceptibles d'être par la suite, une fois remis en état, exposés dans l'église.

*Mme le Maire rappelle que, en dépit de l'importance des travaux de restauration de l'église, ceux-ci sont entièrement financés par des subventions et des dons.*

**\*Le compte financier unique (CFU) est un compte commun à l'ordonnateur et au comptable qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion.**

**\*\*DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles**

**Compte- rendu du conseil municipal du 7 février 2025** : approbation à l'unanimité

### **Vote du Compte Financier Unique 2024**

#### **Commune**

Le CFU a fait l'objet d'un examen compte par compte en commission des finances le 28 mars 2025. L'exercice 2024 présente un excédent de fonctionnement de 78 973.31 € dû à une gestion résolument rigoureuse : c'est un gage d'autofinancement permettant l'investissement et le remboursement de la dette. L'excédent d'investissement d'un montant de 69 271.95 € représente un point intermédiaire des différents chantiers entre restes à payer et restes à réaliser.



Le CFU, arrêté en fonctionnement à la somme de 584 830.09 € en dépenses et à 663 803.40 € en recettes, en investissement à 920 334.74 € en dépenses et à 989 606.69 € en recettes, est soumis au vote, hors présence de Mme le Maire, par Jean-Pierre AMOUREUX : il est approuvé à l'unanimité.

### ***Eau et assainissement***

Également examiné en commission des finances, il fait apparaître un excédent de 84 847.02 € (- 3 186.59 € en fonctionnement et + 88 033.61 € en investissement). A noter que le déficit de fonctionnement est quasiment maîtrisé et que 2024 a vu la dernière échéance de l'emprunt. (Emprunt concernant l'extension du réseau d'assainissement route de Neung). La section d'investissement retrace pour part les frais d'étude des réseaux eau usée ainsi que des opérations de maintenance. Le recouvrement des factures d'eau demande toujours un suivi rigoureux.

Le CFU arrêté en fonctionnement à la somme de 170 096.22 € en dépenses et à 166 909.63 € en recettes, en investissement à 47 607.15 € en dépenses et à 135 640.76 € en recettes, est soumis au vote, hors présence de Mme le Maire, par Jean-Pierre AMOUREUX : il est approuvé à l'unanimité.

### **Affectation du résultat 2024**

**Commune** : la somme de 78 973.31 € sera affectée en investissement sur l'exercice 2025. Unanimité.

**Eau et assainissement** : la part négative de 3 186.59 € sera affectée en fonctionnement sur l'exercice 2025. Unanimité

### **Point travaux :**

Eglise : le planning est tenu malgré les nouvelles difficultés rencontrées et l'échéance de Noël 2025 maintenue. En effet d'importants travaux d'étayage, de consolidation du beffroi et du clocher et de remplacement de 6 poteaux en chêne rongés à la base se sont révélés incontournables ! Des tests de couleurs demandant de longs temps de séchage sont en cours à l'intérieur et à l'extérieur de l'église. La voute en châtaignier est programmée.

Ecole : l'un des 2 appartements situés dans l'ancienne mairie est à rénover complètement pour une évaluation de 34 000 €. Une demande de subvention sera faite en 2025 pour 2026.

Aire de jeux pour enfants de de 2 à 10 ans : l'installation doit débuter la semaine prochaine pour une ouverture au public en juin.

Mairie : les 3 volets en bois anciens, très lourds, difficilement manœuvrables seront doublés de volets roulants solaires comme à la poste.

Lavoir : les travaux de réfection du mur du fond ont dû être arrêtés pour cause d'humidité ; ils devaient être terminés pour la fin mai.

**SIVOS** : la participation communale pour 2025, calculée au prorata des effectifs, se monte à 61 762 € dont une partie sera remboursée (mise à disposition d'agents). Vote à l'unanimité.

**Convention Refuge de Salbris** : le refuge représente un service important pour les villages. La cotisation qui passe de 0.90 € à 1.20 € par habitant, semble dérisoire au regard du besoin constaté. Vote à l'unanimité de la convention, mais proposition est faite, par ailleurs, de doubler la cotisation pour toutes les communes partenaires.

**Fondation du Patrimoine** : à reporter

**Transfert compétence eau et assainissement communauté de communes** : obligatoire en 2026 dans un 1<sup>er</sup> temps, revu « facultatif » par la suite sans que, pour autant, à l'heure actuelle, le processus juridique le permettant, ne soit abouti, Mme le Maire engage les conseillers à réfléchir aux différentes options.

A l'appui de documents issus d'une étude patrimoniale récente sur nos propres réseaux d'eau potable et eaux usées commandée par la commune\*, il ressort que pour faire face à la maintenance et la rénovation



de nos installations, il faudra progressivement augmenter le prix de l'eau et de l'assainissement \*\*, abonnement compris, à hauteur de 8.84 € /m3 en 2035. Il faut également noter que le versement de subventions par l'agence de l'eau sera fonction de ces augmentations, considérées comme nécessaires.

**\* Audit sur le schéma directeur de l'eau : cabinet Hadès**

**Audit sur le schéma directeur de l'assainissement : cabinet Audit environnement**

**\*\* Prix de l'eau et de l'assainissement aujourd'hui à Marcilly en Gault : 4.09 € par m3 (abonnement compris) Dans les prix projetés sur les dix prochaines années sont compris les travaux d'investissement concernant le renouvellement des réseaux d'assainissement et d'eau (60 km), les travaux du château d'eau, de la station d'épuration, des postes de relevage etc.....**

Par ailleurs l'audit commandé par la communauté de communes\*\*\* en vue du transfert, dégage un prix moyen de 7.26 €/m3 au même horizon 2035 et pour chacune des communes. Un prix qui est donc assez nettement inférieur au scénario dans lequel Marcilly ne transférerait pas cette compétence.

Sachant par ailleurs que ce transfert déchargerait considérablement la commune de l'ensemble de la gestion matérielle et administrative, le choix semble s'imposer : obligatoire ou pas, le conseil vote pour le transfert à l'unanimité.

Si ce choix ne l'emportait pas au niveau de la communauté de communes, il conviendrait alors d'envisager la solution de l'affermage groupé en se rapprochant des communes intéressées.

**\*\*\* Etude sur le transfert de compétences : Collectivités Conseils**

Enfin, la hausse conséquente du prix de l'eau dans les prochaines années, nécessite une information claire des administrés : une réunion publique sera organisée à cet effet.

**Locker Mondial Relais** : la demande d'implantation de casiers devant l'épicerie sur le domaine public nécessite des précisions qui devront être apportées au prochain conseil.

**Subventions** : reporté

**Questions et informations diverses** :

- Gravats, haies en mitoyenneté, stockages de rebuts... : même si cela relève du domaine privatif, comment inciter les habitants concernés à contribuer à préserver l'image du village ?
- Possibilité d'utiliser une salle de la commune pour une formation « sécurité » à destination des chasseurs ?
- Difficultés résiduelles avec la fibre
- Limitation à 30km/h devant l'école
- Mise en place de panneaux de sortie du village par le département

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025

Membres présents : 10

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Thibault DAPREMONT, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Patricia IBANEZ, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Valérie de SARIAC.

Absents excusés :

Annie MANDION

Patricia CORDIER – a donné son pouvoir à Aline MOLLER-GRASSER

Régis DEXANT – a donné son pouvoir à Agnès THIBAUT

Gaëlle FORNETTE – a donné son pouvoir à Sébastien GAY

Pascal ROUSSEL – a donné son pouvoir à Francis RINGOT

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.



## **Ordre du jour :**

- Approbation du compte-rendu du 4 avril 2025
- Présentation et vote du budget « commune »
- Taux d'imposition 2025
- Présentation et vote du budget « eau et assainissement »
- Tarifs eau et assainissement
- Questions et informations diverses

**Compte-rendu du conseil municipal du 4 avril 2025 :** approbation à l'unanimité

### **Présentation et vote du budget « commune » :**

La commission finances du 28 mars 2025 avait déjà permis d'analyser poste par poste l'évolution des dépenses et des recettes. Pas de remarque sur l'ajustement des dépenses de fonctionnement qui passent à 673 143.45 €. A noter toutefois le virement de 46 688.45 € à la section d'investissement. Y sont inscrits la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux de restauration de l'église pour un montant de 773 025.31 €, de 108 000 € pour une tranche supplémentaire, de 107 028,58 € au titre de travaux de sécurité, de 80 992 € pour la sauvegarde du lavoir et de 63 071.46 € destinés à l'installation de jeux pour enfants de 2 à 10 ans. Le budget de l'exercice 2025, arrêté à la somme de 2 009 045.71 € (673 143.45 € en fonctionnement et 1 335 902.26 € en investissement) est voté à l'unanimité.

### **Taux d'imposition :**

Si l'assiette déterminée par l'Etat augmente, le taux fixé par la commune demeure inchangé.

### **Présentation et vote du budget « eau et assainissement » :**

Également abordé en commission finances, celui-ci devrait permettre d'arriver à l'équilibre en fonctionnement. D'importants travaux de réparation et maintenance au château d'eau (cuve et autres) figurent à la section investissement. Le budget 2025, arrêté à la somme de 288 857.26 € (165 699.05 € en fonctionnement et 123 158.21 € en investissement) est voté à l'unanimité. A noter que l'emprunt est à ce jour totalement remboursé.

### **Tarifs eau et assainissement :**

En l'absence de visibilité sur l'éventuel transfert de compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2026 (cf PV du CM du 4 avril 2025), il n'y a pas lieu de prendre de décision particulière : les tarifs actuels sont maintenus.

### **Questions et informations diverses :**

- Locker Mondial Relais : un certain nombre d'imprécisions subsistant quant aux conditions d'implantation de ces casiers, il est recommandé à M. et Mme BILBAULT de demander à leur correspondant de s'adresser à la Mairie aux fins d'établir, le cas échéant, une convention tripartite.

- Subventions :

Réveil de Marcilly	700 €
Fondation du Patrimoine	200 €
Chœur et Partage	200 €
GRAHS*	100 €

Votées à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

\*GRAHS : Groupe de Recherches Archéologiques et Historiques de Sologne



## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2025

Membres présents : 11

Agnès THIBAUT, Jean-Pierre AMOUREUX, Charlene BODARD, Thibault DAPREMONT, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE, Sébastien GAY, Bruno GROSSI, Aline MOLLER-GRASSER, Francis RINGOT, Pascal ROUSSEL.

Absents excusés :

Annie MANDION

Patricia CORDIER – a donné son pouvoir à Aline MOLLER-GRASSER

Patricia IBANEZ – a donné son pouvoir à Agnès THIBAUT

Valérie de SARIAC – a donné son pouvoir à Bruno GROSSI

Mme le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER

### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du 14 avril 2025,
- Point sur les travaux de l'église, du lavoir, des jeux,
- Point sur les arbres de l'étang communal : peupliers,
- Travaux : curage de fossés, volets mairie,
- Poste : Positionnement boîte route de Saint Viâtre,
- Pétition « Vitesse véhicules route de Saint-Viâtre »,
- Organisation du site « sportif »,
- Convention d'occupation sur le château d'eau visant la mise en œuvre d'un dispositif de détection, de surveillance et de suivi des incendies dans le massif forestier de la Sologne,
- Recomposition de l'organe délibérant des EPCI à fiscalité propre, l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux de 2026,
- Délibération tarifs cantine/garderie,
- Agents communaux :
  - Délibération indemnités régisseurs,
  - Détermination des ratios pour les avancements de grade »,
  - Création et suppression de postes en raison des avancements de grade,
- Reconduction du marché « fourniture et livraison en liaison froide au restaurant scolaire de Marcilly en Gault »,
- Comptabilité :
  - Décision modificative,
  - Fongibilité des crédits en M57 pour 2025
  - Délibération pour étendre aux admissions en non-valeur les délégations du maire,
  - Subvention GIDEC
- Installation d'un locker place du bourg, devant le magasin « panier sympa »,
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau et d'assainissement collectif 2024,
- Organisation du 14 juillet,
- Délibération « approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal,
- Questions et informations diverses.

**Compte-rendu du conseil municipal du 14 avril 2025** : approbation à l'unanimité

### **Point sur les travaux :**

**Eglise** : la période est très active. La voûte de la nef en châtaignier avec corniche en chêne est quasi terminée ; la consolidation du beffroi et du clocher se poursuit ; la couleur des enduits est en passe d'être choisie. Il n'y a pas de dérapage en termes de calendrier. Comme dans le déroulement de tout chantier, des travaux complémentaires se révèlent indispensables, générant de nouveaux coûts : des négociations avec l'architecte et les entreprises sont en cours, notamment pour rester dans le cadre des règles de la commande publique.



**Lavoir** : ce chantier a pris beaucoup de retard pour cause d'humidité. Les fondations sont faites, le mur de briques est en partie réalisé et sera terminé lorsque la structure en bois sera redressée.

**Jeux** : la réception des travaux est prévue pour le vendredi 13 juin : des réserves seront mises concernant la pelouse qui n'est pas encore semée.

### **Point sur les arbres de l'étang communal : peupliers**

3 peupliers en mauvais état nécessitent une intervention pour des raisons de sécurité : convient-il de les abattre ou plutôt de les étêter ? Après discussion, le choix s'est porté sur l'abattage avec plantation ultérieure de nouveaux arbres.

### **Travaux : curage des fossés, volets mairie**

**Curage des fossés** : la proposition est de commencer par Marcilly intra-muros puis d'enchaîner avec les secteurs d'habitations (route de Fays et les Landes). L'estimation des travaux est de l'ordre de 20 000 € et il serait fait appel à l'entreprise de Thibault Dapremont. Au moment du vote il est demandé à celui-ci de sortir de la salle. Proposition adoptée à l'unanimité.

**Volets mairie** : décision confirmée.

### **Poste : positionnement route de Saint Viâtre.**

Compte tenu du peu de lettres déposées dans cette boîte, la Poste a décidé de la supprimer.

### **Pétition « vitesse véhicules route de Saint Viâtre » :**

Le sujet est bien connu, c'est la raison pour laquelle il fait partie de l'étude de sécurisation du bourg réalisée par l'Agence Technique Départementale. Après les travaux de la route de Salbris et ceux de la route de Neung, ce sont ceux de la route de Saint Viâtre qui doivent être entrepris.

### **Organisation du site « sportif » :**

Il s'agit de faire en sorte que les véhicules ne stationnent pas de façon désordonnée au plus près des zones d'activité. Un parking sera délimité au moyen de barrières et de la pelouse sera semée pour réaliser un « site propre ». Il est proposé de pouvoir disposer de photos prises par drone afin de travailler avec plus de précision.

### **Convention d'occupation sur le château d'eau visant la mise en œuvre d'un dispositif de détection, de surveillance et de suivi des incendies dans le massif forestier de la Sologne.**

Cette convention avec le SDIS est approuvée à l'unanimité.

### **Recomposition de l'organe délibérant des EPCI à fiscalité propre, l'année précédant celle du renouvellement général des conseils municipaux de 2026.**

Actuellement la communauté de communes de la Sologne des Etangs fonctionne selon un accord local (4 représentants pour les communes de + de 1000 habitants, 2 pour les communes entre 500 et 1000 habitants, 1 + 1 suppléant pour les communes de – de 500 habitants). Cela donne 28 représentants.

Si l'on devait opter pour le droit commun, la communauté de communes ne disposerait que de 23 représentants.

Le conseil vote à l'unanimité pour le maintien de l'accord local qui a le mérite d'être plus équilibré.

### **Reconduction du marché « fourniture et livraison en liaison froide au restaurant scolaire de Marcilly en Gault » :**

Le marché avec la société API passé en 2024 prévoit une possible reconduction d'1 an de façon expresse. L'entreprise, sollicitée, indique un pourcentage d'augmentation des tarifs de 1.53 %, ce qui représente 5 cts par repas. Après concertation avec les autres communes concernées (Millançay et Villeherviers), il est proposé de voter cette reconduction. Unanimité.



### **Tarifs cantine/garderie :**

En accord avec ces mêmes communes, il est proposé de répercuter cette hausse sur les tarifs facturés aux familles. Le prix demandé par repas serait alors de 3.85 €. Vote à l'unanimité.

La régie sera modifiée en ce sens à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025.

### **Agents communaux :**

**Délibération indemnités régisseurs :** celles-ci deviennent un régime à part du RIFSEP. Vote à l'unanimité

**Détermination des ratios pour les avancements de grade :** 100%

**Création et suppression de postes en raison des avancements de grade.**

Vote à l'unanimité

### **Comptabilité :**

**Décision modificative :** sans incidence sur le budget

**Fongibilité des crédits en M57 pour 2025 :** sauf concernant la masse salariale, avec obligation d'informer le Conseil ; doit être votée chaque année.

**Délibération pour étendre aux admissions en non-valeur les délégations du Maire.**

Unanimité sur les 3 points.

**Subvention au GIDEC** accordée à la majorité pour 37 € (1 voix contre)

### **Installation d'un locker place du bourg devant le magasin « panier sympa » :**

Après rencontres avec les intéressés et étude du dossier, il apparaît délicat de donner une autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour une période de 5 ans renouvelable alors que la vente du commerce est programmée pour dans 3 ans. S'ajoutent à cette objection, la réduction du stationnement et les questions d'esthétique au centre bourg.

Après discussion il est procédé au vote par bulletins secrets : 1 pour, 13 contre.

### **Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau et d'assainissement collectif 2024 :**

Document joint à la convocation, il en est rapidement rappelé les principaux points (diminution de la quantité d'eau consommée, augmentation du prix de l'eau, incident arsenic). Unanimité.

Mme le Maire informe le Conseil que le transfert de la compétence Eau et Assainissement à la communauté de communes au 1<sup>er</sup> janvier 2026 ne se fera pas, la majorité des maires y étant opposé. Devant les lourds enjeux de maintenance à terme, il devient indispensable de se rapprocher des communes volontaires pour trouver les modalités d'une gestion commune.

### **Organisation du 14 juillet**

Dont les festivités auront lieu le 13 au soir à l'étang communal : repas champêtre, feu d'artifice – sonorisé cette année –

Sébastien GAY se fait le porte-parole de Marcigaultais qui souhaiteraient prolonger la fête au-delà du feu d'artifice, à 1 heure du matin au plus tard. A charge pour lui de trouver les bénévoles pour assurer le moment venu le rangement des tables, des bancs et des chaises.

### **Délibération « approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal » :**

Devant la masse de documents élaborés sur plusieurs années, il s'avère nécessaire d'en refaire une lecture rigoureuse et de consacrer une séance sur ce sujet : celle-ci est fixée au jeudi 10 juillet 2025 à 18h30.



## Questions et informations diverses :

- **Demande de l'association communale de pêche à la ligne** : aménager les tables à l'étang de manière à les protéger de la pluie et du soleil (photo à l'appui). Demande accordée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

## FRELONS ASIATIQUES

**Si vous êtes confrontés à la présence d'un nid de frelons asiatiques, vous devez savoir que la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs prend en charge la destruction des nids de frelons à concurrence de 120 €**

## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

### Victoire contre le nazisme et Libération de la France

« A cette occasion, Mme le Maire a eu le plaisir de remettre à M. Jean DAZON le diplôme d'honneur de porte-drapeau en reconnaissance de ses 40 années de fidélité (diplôme signé par la Ministre déléguée auprès du ministère des Armées).

M Jean DAZON (93 ans bientôt) habite Millançay après 60 ans passés à Marcilly avec ses parents agriculteurs à Bois-Renaud. Il a effectué 30 mois de service militaire en Allemagne et en Algérie. Il adhère à l'association dès sa création le 1<sup>er</sup> décembre 1964 et devient porte-drapeau en 1983. Il demande à être remplacé en 2024 après 40 années. Un tel dévouement ne peut être que salué et honoré. La commune et l'UNCFN de Marcilly lui adressent leurs plus vives félicitations. »

Serge POUPAT, Président de l'Union Nationale des Combattants



Jean DAZON honoré !



Retour de l'hommage aux morts au cimetière



## ÉTAT DE LA DETTE COMMUNALE

### RÉCAPITULATIF DES TABLEAUX DE LA DETTE

	Capital restant dû	Annuité	Intérêts	Capital
2022	384 889,44	36 832,64	5 980,04	30 852,60
2023	354 036,84	36 832,64	5 382,85	31 449,79
2024	322 587,05	31 543,88	4 815,67	26 728,21
<b>2025</b>	<b>295 858,84</b>	<b>26 528,42</b>	<b>4 417,17</b>	<b>22 111,25</b>
2026	273 747,59	23 276,04	4 105,36	19 170,68
2027	254 576,91	23 273,04	3 808,42	19 467,62
2028	235 109,29	23 276,04	3 506,88	19 769,16

### ETAT DE LA DETTE EAU ET ASSAINISSEMENT

ANNEE	Dettes en Capital à l'origine	Dettes au 1er janvier de l'exercice	Annuités	Dont INTERETS	Dont CAPITAL
2022	60 000.00	14 975.62	5 396.47	599.02	4 797.45
2023	60 000.00	10 178.17	5 396.47	407.13	4 989.34
2024	60 000.00	5 188.83	5 396.38	207.55	5 188.83
<b>2025</b>	<b>60 000.00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## TRAVAUX DANS LA COMMUNE



Après les équipements comme le stade de football, le terrain de pétanque, le city-stade, les tables de ping-pong, la rénovation du terrain de tennis, place aux plus jeunes avec les jeux d'enfants qui donnent toute sa cohérence à cet espace récréatif communal s'adressant à tous



## EMPREINTE EAU ET GESTES POUR LE CLIMAT

La Journée mondiale de l'eau a eu lieu le 22 mars et a eu pour thème cette année la préservation des glaciers. À cette occasion, découvrez Nos Gestes Climat, un simulateur créé par l'Agence de la transition écologique (Ademe), et estimez votre consommation en eau !

L'empreinte eau, c'est l'ensemble de l'eau consommée pour produire et distribuer les biens et services de notre quotidien. Elle représente ainsi notre impact sur la ressource en eau, par exemple celle qui a été nécessaire pour faire pousser le coton destiné à produire un tee-shirt.

Alors que les Français ont aujourd'hui une empreinte eau **supérieure à 4 000 litres par jour**, la première étape est de comprendre ce qui consomme le plus.

Nous avons besoin d'eau pour :

- cultiver les fruits, les légumes et les céréales ;
- cultiver le coton (pour le textile) ;
- produire l'alimentation des animaux dont nous consommons la viande, le lait et les œufs ;
- permettre l'extraction des matériaux servant à fabriquer les appareils numériques ;
- produire l'électricité.

L'outil de calcul Nos Gestes Climat, créé initialement par l'Ademe pour calculer son empreinte carbone, s'est enrichi avec le calcul de l'empreinte eau. Il vous permet d'avoir une idée plus claire de cette empreinte invisible, induite par tous les gestes du quotidien. Nos Gestes Climat est le premier calculateur multi-empreintes.

L'outil s'appuie sur la méthode AWARE (*Available WATER REmaining*), considérée comme une norme officielle européenne. Elle permet de valoriser l'eau utilisée tout au long du processus de production, tout en tenant compte du stress hydrique (la quantité de ressource en eau disponible) du territoire où elle est prélevée pour être utilisée.

### **10 minutes pour calculer votre empreinte !**

Vous devez répondre à une série de questions sur vos habitudes en termes de : transports, voyages, isolation du logement, fréquence des repas avec de la viande, pratique d'achat de vêtements... En fonction de vos réponses, vous obtenez votre empreinte carbone en tonnes de CO<sub>2</sub> émises par an et votre empreinte eau en litres par jour. Vous pouvez visualiser vos principaux postes d'émissions, avec des pistes d'actions pour réduire votre empreinte globale.

### **Les gestes pour réduire sa consommation en eau**

- Cuisiner avec des produits locaux et de saison.
- Réduire la consommation de viande.
- Préférer l'eau du robinet.
- Opter pour des vêtements durables.
- Privilégier des matériaux durables (lin, laine, coton recyclé...).
- Privilégier les produits d'occasion ou recyclés.

### **À savoir**

L'empreinte eau mesure la quantité totale d'eau utilisée pour produire les biens et services que nous consommons. Elle ne tient pas compte de la consommation domestique (l'eau qui sort de notre robinet : douche, toilette, cuisine, arrosage, etc.), elle désigne l'eau invisible nécessaire pour cultiver nos aliments, fabriquer nos vêtements et produire de l'énergie.



En France, la consommation d'eau domestique est en moyenne de 150 litres par personne et par jour, répartis ainsi : boisson (1 %), cuisine (6 %), voiture/jardin (6 %), vaisselle (10 %), linge (12 %), sanitaires (20 %), bains/douches (39 %), divers (6 %).

Pour se tester : <https://nosgestesclimat>

Source Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

## LA VIE SCOLAIRE

### LES MATERNELLES À LA DÉCOUVERTE DE LA PRÉHISTOIRE

Lors d'une journée à l'archéovillage de Saint Laurent Nouan, les enfants ont pu découvrir la vie des hommes préhistoriques : leur habitat, les outils et les armes qu'ils fabriquaient en silex, en os, en bois, ainsi que leur nourriture, leurs habits.



Tente en peau de renne

Tipi en peau d'aurochs



Ils ont aussi pu s'initier à l'art rupestre avec de l'ocre et du charbon, à la poterie en argile et jouer de la musique avec les instruments préhistoriques fabriqués avec des coquillages, corne, peau, bois etc.



### PRÉPARATION DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025.

La rentrée 2025 sera marquée par la scolarisation d'un nombre plus important d'élèves en maternelle que les autres années, ce qui a conduit les équipes enseignantes à réviser l'organisation pédagogique pour la rentrée prochaine. Une classe de Grande Section-CP à l'école de Marcilly-en-Gault sera alors aménagée, elle permettra de garantir un bon équilibre pédagogique et un accueil de qualité pour tous les élèves.

La nouvelle répartition des classes pour l'année scolaire 2025-2026 sera la suivante :

Ecole de Marcilly-en-Gault	PS - MS - GS	GS - CP
Ecole de Millançay	PS - MS	CP - CE1
Ecole de Villeherviers	CE2 - CM1 - CM2 répartis en deux classes	



Suite à ce changement pédagogique, le syndicat recrutera à temps partiel un nouvel agent territorial spécialisé des écoles maternelles. Il financera, selon les besoins de l'enseignante, du mobilier adapté à l'âge des enfants, ainsi que du matériel pédagogique pour les élèves de Grande Section.

Le schéma de transport scolaire ne sera pas modifié en septembre 2025. Les trajets et les horaires seront les mêmes que ceux de cette année, ils sont consultables en mairie.

## LE BUDGET PRIMITIF DU SIVOS.

Lors du conseil syndical du 6 mars 2025, les délégués ont voté à l'unanimité le budget primitif du Sivos qui s'équilibre à 255 850.46 euros en section de fonctionnement, et à 5 869,50 euros en section d'investissement.

Les participations 2025 des communes, calculées essentiellement au prorata du nombre d'élèves, sont les suivantes

COMMUNES	Participations 2025
LOREUX	16 385 €
MARCILLY EN GAULT	61 762 €
MILLANÇAY	80 532 €
VILLEHERVIERS	17 967 €
TOTAL	176 646 €

Le Sivos rembourse aux communes de Loreux, de Marcilly-en-Gault et de Millançay les frais des agents mis à disposition.

Suite au courrier du directeur diocésain de l'enseignement catholique du 9 janvier 2025, le Sivos participera aux dépenses obligatoires de fonctionnement 2025 pour les élèves scolarisés dans le privé et résidant sur le territoire du R.P.I., conformément à l'article L-422-5-1 du Code de l'éducation et de la loi Carle n° 2009-1312 du 28 Octobre 2009. Cette contribution s'élèvera cette année à 3 585 euros.

Les membres du Sivos ont accordé une attention toute particulière aux projets des enseignantes et ont décidé de les soutenir financièrement afin d'enrichir les expériences des élèves et d'ouvrir leur curiosité sur le monde qui les entoure. Ils ont attribué les subventions suivantes (3 000 euros à l'école de Villeherriers pour la classe de mer, 1 000 euros à l'école de Marcilly-en-Gault pour des séances de basket et de percussions, 500 euros à l'école de Millançay pour des séances de tennis et de basket).

## REMERCIEMENTS.

Nous remercions les équipes enseignantes et les agents pour leur engagement et leur professionnalisme au service des élèves du R.P.I.

Merci également aux membres bénévoles de l'Amicale des écoles qui s'investissent dans l'organisation d'événements. Grâce aux fonds récoltés, ils aident financièrement les enseignantes dans l'accomplissement de leurs projets.



Graphismes en Arts visuels  
Elèves de Mme Joubert  
École de Marcilly en Gault



Philippe JACQUET  
Président du SIVOS  
Adjoint au Maire  
de Millançay



### LES ASSOCIATIONS DE MARCILLY

COMITÉ des FÊTES	Patricia IBANEZ	06 11 01 60 34
A.C.V.S.V (Association Culturelle et Viticole de la Saint Vincent)	Christian BONNOT	06 73 93 94 56
THÉÂTRE (Groupe Artistique de Marcilly)	Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Le RÉVEIL de MARCILLY	Pascal ROUSSEL	06 20 45 47 28
AMICALE des ÉCOLES (Regroupement Pédagogique Intercommunal)	amicale.mlv@gmail.com	06 44 32 76 10 / 06 85 01 59 67
ASSOCIATION CULTURELLE du FOUR à PAIN COMMUNAL	Jean CHARPENTIER	02 54 96 29 06
Les RANDONNEURS MARCILLYGAULTAIS	Alain GUILLON	02 34 33 80 20
ASSOCIATION COMMUNALE de PÊCHE à la LIGNE	Patrick BON	06 18 25 40 94
« VIE et SANTÉ » (Gymnastique, Yoga, Échecs, Atelier créatif)	Françoise SAUTRAY	06 81 20 20 56
FOOTBALL CLUB de MARCILLY (F.C.M)	Florent DESPREZ	02 54 98 25 32
ANC. COMBATTANTS (39/45, Prisonniers, Résistants, A.F.N)	Serge POUPAT	02 64 96 67 86
COOPÉRATIVE SCOLAIRE	M. COSTA, N. JOUBERT	voir école
TENNIS DE TABLE LOISIR	Virginie DUPRAY	06 64 98 02 46
SECOURS CATHOLIQUE	Jean CHAUVIN	06 52 13 93 81
Les RENCONTRES des MARCILLY de FRANCE	Jean Charles ROUSSEL	06 20 77 12 60
SOCIÉTÉ DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR (41)	Régis DEXANT	06 22 15 10 95
Les AMIS de la GENDARMERIE	Philippe de la HARPE	06 08 77 47 89
AREM Restauration de l'Eglise de Marcilly en Gault	Bruno GROSSI	06 35 42 53 65
LES AMIS DU BRICOLAGE	Jacky GAY	02 54 96 68 39

### LES AMIS DU BRICOLAGE



**Bientôt 2 ans d'activité et 70 % d'objets présentés, ont été réparés.**

**Venez partagez avec eux des expériences dans la remise en état de vos appareils défectueux. Gratuit et toujours dans la bienveillance, participez à la réduction du gaspillage dans un esprit collaboratif.**

**Les 3èmes après-midi de chaque mois, de 14h00 à 18h00. Prochaine permanence le 16 juillet – reprise le 17 septembre 2025 au Four à pain de Marcilly en Gault (derrière la mairie).**

**Possibilité de dépôt la veille, de 18 à 19h00 au Four à pain (contact préalable ci-dessous)**

**Contacts :** Jacky : 02 54 96 68 39 (après 18h)

Gérard : 06 09 35 53 02

Bernard : 06 25 41 28 79

Alain : 06 66 94 69 18



Claude MONET 1872 « la liseuse »



Voici quelques propositions de romans et BD pour les vacances

### \*Jakaranda de Gael FAYE 2024

Quels secrets cache l'ombre du jacaranda, l'arbre fétiche de Stella ? Il faudra à son ami Milan des années pour le découvrir. Des années pour percer les silences du Rwanda, dévasté après le génocide des Tutsis. En rendant leur parole aux disparus, les jeunes gens échapperont à la solitude. Et trouveront la paix près des rivages magnifiques du lac Kivu.

### \* Métiers insolites de Gérard BOUTET 2004

A côté des ateliers dans lesquels se perpétuait " la belle ouvrage ", auprès du forgeron, du bourrelier ou du sabotier, hommes et femmes accomplissaient aussi les petites besognes nécessaires au quotidien. Tailleur de limes, oribusier, rebouteux, coupeur de cochons ou fourmilleur... chacun contribuait à la bonne marche du monde, jusqu'au benêt du village qui avait sa place. Gérard Boutet rassemble ici des témoignages qui incitent à la réflexion sur notre époque où tout ce qui n'est pas rentabilité ou rapidité perd son droit de cité.

### \*La bibliothèque des rêves secrets de AOYAMA MICHIKO 2023

Imposante et énigmatique, coincée entre le paravent et le bureau d'angle d'une petite bibliothèque au cœur de Tokyo, Sayuri Komachi attend patiemment ceux qui décident de venir la voir. Hommes ou femmes, jeunes ou vieux, salariés ou retraités..., ils sont tous au carrefour de leur vie. À chacun, la mystérieuse bibliothécaire propose un ouvrage totalement inattendu, bien loin de celui qu'il était venu chercher. Un roman choral poétique qui célèbre le pouvoir des livres et l'importance qu'une personne attentive et attentionnée peut avoir sur le destin d'autrui.

### \*Des gens sans importance de Marie MILLORD 2024

Petits récits du grand âge. Au terme d'une carrière de psychologue auprès de personnes très âgées, Marie Millord a choisi de rassembler, dans ce livre, des tranches de vies qui font sourire, qui touchent et qui ouvrent de grandes questions.

### \*Les cahiers d'ESTHER de 2024 Tome 9 celui de mes 18 ans

Le dernier tome de la série culte ! Esther est en terminale !

C'est l'année du bac (cette horreur), des choix d'orientation qu'on ne veut pas faire, de Parcoursup, des illusions qui se brisent, de l'enfance qui s'évapore, et des Cahiers d'Esther qui s'arrêtent... Mais c'est aussi l'année des 18 ans, de la liberté de pouvoir enfin faire ce qu'on veut ! Tout ce qu'on veut !...

### \*Les vieux fourneaux W LUPANO et P CAUQUET BD Tome 8

Les Vieux Fourneaux raconte les aventures de trois septuagénaires, amis depuis leur plus tendre enfance: Antoine, Emile et Pierrot. Chacun a suivi sa route, chacun a fait ses choix, chacun a fondé (ou pas) une famille. Séquelles, souvenirs, fragments de vies (presque) passées.

Bonnes vacances!

Michèle VAISSIERE

Voici les dates de nos prochaines rencontres chez Tiphaine :

Jeudi 18 septembre 2025, Jeudi 16 octobre 2025



## VIE ET SANTÉ

La saison s'est achevée début juillet.. Nous remercions les adhérents pour leur fidélité à nos cours.

Début septembre une information vous sera distribuée dans les boîtes aux lettres et affichée chez les commerçants ainsi que sur Panneau Pocket.

### RAPPEL DES DIFFERENTES ACTIVITES

Reprise des cours le lundi **8** septembre 2025 pour le yoga, le mercredi **10** septembre 2025 pour la gymnastique.

Ouverture de l'atelier d'échecs et de l'atelier créatif libre le mardi **9** septembre 2025.

- Le yoga, le lundi de 17h30 à 18h45 ou de 19h à 20h15 avec Magali APPOLAIRE.
- L'atelier créatif libre le mardi de 14h30 à 17h30 avec Nadine RENAUD et Patricia CORDIER.
- L'atelier de jeu d'échecs le mardi de 18h30 à 19h30 avec Grégory MIGNARD.
- La gymnastique le mercredi de 18h à 19h avec Patricia CARRE.

### TARIFS DE LA SAISON 2025-2026

Pour le yoga : 149 €

Pour la gymnastique : 122 €

Pour les 2 activités (gymnastique et yoga) : 210 €

Pour les échecs : 135 € + 2.50 € assurance le cas échéant (gratuité pour l'enfant accompagné).

Pour l'atelier créatif libre : 3.50 €

*Nous vous attendons nombreuses et nombreux  
pour la reprise des cours début septembre.*

## VIE ET SANTE

### ATELIER D'ECHECS

#### ENVIE de JOUER aux ECHECS A MARCILLY en GAULT ?

Niveau débutant, intermédiaire ou confirmé

#### SAISON 2025-2026

*A raison d'1 heure par semaine -le mardi à 18h30- encadrée par le président de  
l'Echiquier romorantinais, champion départemental, et pour un coût de 135 €  
sur l'année scolaire (+2,50 € d'assurance le cas échéant)*

*(gratuité pour un enfant accompagné)*

**« Aux échecs on ne perd jamais, on gagne ou on apprend ! »**

**Contact : [grasser.aline@gmail.com](mailto:grasser.aline@gmail.com)**

**06 27 62 59 95**

**Et toujours une fois par mois : cours et parties majoritaires sur grand écran !**



## QUI FAIT QUOI À MARCILLY ?

### ACTIVITÉS COMMERCIALES, ARTISANALES et PARAMÉDICALES

Bar-Brasserie-Pizzeria « Chez Tiphaine »	Tiphaine	02 54 96 27 10
Boulangerie-Pâtisserie	Christophe BOUCHET	02 54 96 67 45
Epicerie-Tabac-Journaux « Panier sympa »	Loïc et Sylvie BILBAULT	02 54 96 67 77
Key Wendy's Cake	Sarah MARSIAS	06 23 65 31 93
Kinésithérapeute	Justine CAMPAGNE	02 36 38 25 77
Kinésithérapeute	Margot NIEZGODA	02 36 38 25 77
Ostéopathe	Jean-Louis DELAPLACE	06 47 53 77 32
Salon de Coiffure mixte « Styl' Coiffure »	Magalie ROY	02 54 96 68 84
Création d'objets d'art et décoration	E. NAUDET-DEXANT	06 18 44 28 16
ROMO FLOR'	Elodie PICOT	02 54 76 10 19
FJ RENOV, maçonnerie, carrelage, rénovation	Jérémy FOUQUEAU	07 81 95 82 16
TEKLIM climatisation, froid commercial, cuisine pro	Eric CAILLÉ	06 32 01 43 54
Charpente, agencement, ossature bois	David LE MOING	06 46 84 85 66 david.lemoing@gmail.com
Charpente, couverture, zinguerie, démoussage, ramonage, isolation	Sébastien FOURNIER	02 54 76 79 82
Maitrise d'œuvre, services CMistes et Artisans	Kévin DUPIN	06 22 16 09 98 k.dupin21@gmail.com
Paysagiste « Pensée paysage »	Jérémy TIERCE	06 23 98 53 08
JARDI SOLOGNE	Kévin VIRON	06 83 61 98 03
Peinture-Papier peint-Vitrierie-Sols	Gérard DESHAYES	02 54 96 18 92
Peinture-Papier peint-Plaquiste « AB peinture »	Blagomir AKSIC	09 62 13 93 83 aksic.be@orange.fr
Terrassement-Travaux publics	Thibault DAPREMONT	02 54 96 30 43
Énergéticienne / Maître Reiki / Magnétiseuse / Rebouteuse	Sylvie JAROS	07 80 28 09 12
Services à la personne et prestations	Ch MAUGUIN DESROCHES	06 71 68 81 98 christelledesroches1973@gmail.com
Taxi	Frédéric THEVENIN	02 54 88 91 42

### GITES RURAUX-CHAMBRES D'HÔTES

Mme LEHOUX	36 route de Salbris	02 54 88 92 43
Mme DE LA SERVE	Chantelouze	06 16 47 40 01
Mme SIVOYON	Les Landes	02 54 96 67 09
M. Mme DUFFROS (Chambre d'Hôtes)	Ferme de Boisquillon	06 61 58 93 82
M. Mme GOBERT (Chambre d'Hôtes)	9A rue du Château d'eau	06 40 30 84 14
Mme BLENET	16 Place du Bourg	06 10 11 35 68
Mme OUDOVENKO M. GAILLARDON	161 route de Selles Saint Denis Mobil Home	06 84 20 02 07
GITE de GROUPE communal	Place du Bourg	02 54 96 67 06



## NATURE ET PRODUITS DE LA FERME

Ecuries du Dangeon (pension de chevaux)	Aurore DELAGRANGE	06 10 08 07 09
Maréchal ferrant	Stéphane de MARTIMPREY	06 80 60 53 28
Taxidermiste	François BODARD	02 54 96 69 59

## LES ASSISTANTES MATERNELLES À MARCILLY

Emilie STROBEL	6 impasse du Marais	06 74 32 43 38
Jessica NAUDIN	295 route de Loreux	02 36 38 20 81 / 06 26 98 01 51

## ÉTAT CIVIL

### Décès

### Toutes nos condoléances à la famille

Monique, Nicole CORDEAU, décédée le 10 juin 2025, veuve de Gérard Jules DEWILDE à 87 ans

Yves, Jean-Paul BRUNET, décédé le 4 juin 2025, époux de Sylvie, Catherine, Marie POISSON à 72 ans

### Mariage

### Toutes nos félicitations aux jeunes mariés

Le 21 juin 2025 Stéphane, Rémy, Jean BONSERGENT et Karine MOUSSET

### Naissance

### Toutes nos félicitations aux heureux parents

Léo GENOUX né le 22 juin 2025 de Jérémy GENOUX et Laura BILBAULT

## AGENDA

13 juillet 2025	Concours de Pétanque par le club de Foot au stade à 14h, 1er lancé 14h30
13 juillet 2025	Repas champêtre, feu d'artifice au soir à l'étang communal
16 juillet 2025	Amis du bricolage dernière permanence (Four à Pain) avant pause estivale
26 juillet 2025	Soirée anniversaire chez Tiphaine
17 septembre 2025	Amis du bricolage Reprise des permanences
18 septembre 2025	Reprise des Lectures partagées à partir de 18h chez Tiphaine
4 octobre 2025	Bal des Vendanges ACVSV à la salle des Fêtes
10 octobre 2025	AG des Randonneurs salle des Pompiers
10 octobre 2025	Belote de l'UNC salle des Fêtes
16 octobre 2025	Lectures partagées à partir de 18h chez Tiphaine



### REGULATION DE LA POPULATION DES RAGONDINS EN SOLOGNE

#### Société Intercommunale de Défense contre les Ennemis des Cultures et Plans d'eau de Sologne

En 1996, suite à l'augmentation importante de la population de ragondins en Sologne qui occasionnait des dégâts dans les cultures et creusait des galeries dans les digues des plans d'eau, des agriculteurs et des propriétaires d'étangs ont décidé de créer une association qui contribue à réguler la quantité de ragondins. Cette association a vu le jour grâce à des subventions du Conseil Général (pendant quelques années), des subventions des communes adhérentes (16) et des cotisations versées par les personnes faisant partie de l'association.



La régulation s'effectue par piégeage à l'aide de boîte à fauve que vous avez la possibilité d'acquérir au prix d'usine en devenant adhérent de l'association, en contactant :

le Président de l'association, Fabrice GAUSSANT 06 84 36 56 20, ou

le Trésorier de l'association, Jean-Charles ROUSSEL 06 20 77 12 60

## DIVERS



*Des Marcigaultais aident à la préparation d'une montgolfière au terrain de foot*



*La montgolfière prête à décoller*

### USAGE DE L'EAU : CONNAISSEZ-VOUS VIGIEAU ?

Les directives préfectorales sont régulièrement transmises sur Panneau Pocket, mais, où que vous soyez, vous pouvez consulter gratuitement ***l'application VigiEau*** pour être informé de la situation locale de la sécheresse, adopter les gestes les plus appropriés et connaître les sanctions éventuelles, en cas d'infraction.

N'hésitez pas à user de cette facilité !

<https://vigieau.gouv.fr>



## CONTACTS UTILES

### LA MAIRIE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 96 67 06

Fax : 02 54 96 13 50

Site Internet :

[marcilly-en-gault.fr](http://marcilly-en-gault.fr)

Courriel :

[secretariat-margault@orange.fr](mailto:secretariat-margault@orange.fr)

#### Horaires administratifs

- Lundi, mardi, jeudi 9 h à 12 h
- Vendredi 9 h à 12 h  
et 14 h à 17 h
- Samedi 10 h à 12 h

#### Horaires « Urbanisme »

- Mardi et Jeudi 9 h à 11 h 30
- Vendredi 14 h à 17 h

Maire

Premier adjoint

Deuxième adjoint

Rédacteur principal

Secrétaire

**Agnès THIBAULT**

**Jean Pierre AMOUREUX**

**Aline MOLLER-GRASSER**

**Aurélie DEWILDE**

**Virginie DUPRAY**

### L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

3 route de Millançay

Tél : 02 54 88 22 42

Responsable : Virginie DUPRAY

#### Horaires

- Lundi, mercredi, vendredi 9 h 30 à 11 h 30
- Mardi, jeudi 15 h à 18 h
- Samedi 9 h 30 à 12 h

### SAPEURS POMPIERS

Numéro d'Urgence : 18

### L'ÉCOLE COMMUNALE SAINT EXUPÉRY (RPI)

85 route de Saint Viâtre

Tél : 02 54 96 67 20 / Port 06 41 39 31 10

Directrice

Professeure des Écoles

Courriel : (informations importantes seules)

[ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr](mailto:ec-saint-exupery-marcilly-en-gault@ac-orleans-tours.fr)

Marion COSTA (CP-CE 1-CE.2)

Nathalie JOUBERT (Maternelle),

### GARDERIE PÉRISCOLAIRE

87 route de Saint Viâtre

Port : 06 46 30 45 11

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Matin : à partir de 7 h30 Soir : 16 h 30 à 18 h 30

### SECTEURS PAROISSIAUX

**Lamotte-Beuvron Saint-Viâtre Marcilly**

Tél : 02 54 88 04 69 / Fax : 09 56 27 55 69

32, rue Durfort de Duras 41600 - Lamotte-Beuvron

Internet : <http://paroissedelamotte.free.fr/>



## WEEK-END MUSICAL CONCERT DU RÉVEIL DE MARCILLY

Le concert de printemps du Réveil de Marcilly fut encore, cette année 2025 une bonne cuvée, je dirais même (au diable les prétentions) exceptionnel, avec une audience un peu juste (environ 80 personnes, peut-être un problème de programmation date/ jour/ heure ou un problème de motivation des autochtones, that is the question . Donc, je tiens à remercier d'abord toutes les personnes qui ont assisté à cette prestation dans une ambiance survoltée (surtout à la fin) comme les autres années, tous les musiciens du 'Réveil' qui ont répété sans relâche (sous la baguette intransigeante de Laure ou Thierry) pour proposer des musiques de qualité, pour Neung : Pirates des caraïbes, Capitaine flam, One step beyond, 1492 Conquest of paradise .....et pour Marcilly : The Show must go on, Medley de Boney M, Pour un flirt, Medley de Jo Dassin ....). Entre la démonstration de ces deux sociétés musicales, le groupe POLARITY basé à Marcilly sous la houlette de Jacques Mossino , venant d'horizons différents, tant par leur âge respectif que par leur culture musicale (la notion de polarité -notion électrique est bien liée au fait d'être au mieux en phase avec leur public) nous a offert une prestation de très haute qualité, avec des morceaux de Zz top, Elvis Presley, U2 , Gene Vincent, The Beatles, Ritchie Valens, Téléphone ....du grand art que le public a su apprécier avec beaucoup d'enthousiasme, de ferveur et d'engouement. Le final se termina avec tous les musiciens et musiciennes réunis pour entonner un Medley de Jean-Jacques Goldman et quelques débordements musicaux, dans une soirée de joie, de communion et de bonne humeur. Merci à tous les bénévoles qui nous ont aidés à préparer cette soirée (entre autres notre barman attiré toujours présent lors de nos activités).

**Lors de ce concert, présence d'un cameraman (bien connu dans la région qui a travaillé avec Nicolas Vannier) et mandaté par la chaîne publique FR3 pour réaliser un reportage sur trois fanfares du Centre dont celle de Marcilly en Gault, un grand honneur pour nous les musiciens, celui-ci devrait être diffusé début 2026 (sera peut être présent lors des festivités du 14 juillet à voir ?)**

Le Réveil de Marcilly vous donne rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau concert. Comme d'habitude, je fais appel à tous (petits ou grands) souhaitant pratiquer la musique à venir nous rejoindre afin d'étoffer notre fanfare pour qu'elle puisse perdurer.

Bernard CHAUVIN



SAMEDI

6 JUIN 2025



## CONCERT DU 7 JUIN 2025

Sous la direction de David BRACCINI, violon solo, au violon Cyril BALETON, au violon alto Clémence DUPUY, au violoncelle Arthur LAMARRE, à la contrebasse Edouard MACAREZ, et au chant Clarisse DALLES soprano, l'exécution d'un répertoire très diversifié autour de la danse, qui a proprement soulevé l'enthousiasme des participants !



« Le concert annuel organisé par l'Arem rencontre un succès grandissant. Il est dorénavant attendu dans ce petit coin de Sologne qui se découvre un goût prononcé pour le beau répertoire classique.

Cet évènement joue un rôle de plus en plus important sur le territoire. Il enrichit notre culture et notre sensibilité artistiques. Il contribue au financement des travaux de restauration de l'église Saint Martin.

Peut-être tout aussi important, il nous rassemble. »

Bruno GROSSI, Président de l'Arem

« Notre église Saint Martin est en chantier permanent depuis l'année dernière, avec tout particulièrement des travaux « invisibles » à l'intérieur de l'édifice -retrait de la voûte, renforcement du soutien du clocher, reprise des parois -..., à l'extérieur piquetage du crépi pour un enduit adapté, préparation d'un nouveau caquetoire, toute une activité d'artisans pour livrer à la fin de l'année une église digne de notre village.

Un grand merci à nos voisins de St Viâtre et à notre curé d'avoir accepté d'accueillir dans leur magnifique église déjà restaurée, ce 5<sup>ème</sup> concert dont les fruits financiers participeront aux côtés des dons à la Fondation du Patrimoine, des subventions recueillies, à la restauration de notre église, édifice témoin de notre passé et promis à perpétuer le lien entre les générations futures. »

Agnès THIBAUT, Maire de Marcilly en Gault

Responsable de la publication : Agnès THIBAUT

Maquette : Philippe MOLLER

Impression : Aurélie DEWILDE et Virginie DUPRAY

Rédaction, documentation, diffusion : Aline MOLLER-GRASSER

Crédit photos : Ph. MOLLER, A. MOLLER-GRASSER, J. MOSSINO, F. RINGOT, N. JOUBERT, P. IBANEZ, B. GROSSI, E. CEIBERO, B. AMOUREUX

Diffusion sur le site de la Mairie : Gaëlle. FORNETTE

